

## BAREME DISCIPLINAIRE DISTRICT à effet du 1er juillet 2022

Motif	Auteur	Définition de la sanction	Victime Officiel pendant un match	Victime Officiel hors du match	Victime Joueur pendant un match	Victime Joueur hors du match	Sanction autre
2 avertissements au cours du match ART 1	Joueur	sanction					1 match
		Amende					/
anéantissement d'une occasion ART 2	Joueur	sanction					2 Matches
		Amende					/
Faute grossière ART 3	Joueur	sanction					3 Matches
		Amende					/
Comportement excessif ou déplacé ART 4	Joueur	Sanction de référence	1 match	2 Matches	1 match	2 matchs	
		Amende de référence	/	/	/	/	
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	2 matchs	3 matchs	2 matchs	3 matchs	
		Amende de référence	/	/	/	/	
Comportement blessant ART 5	Joueur	Sanction de référence	2 matchs	3 matchs	1 match	2 matchs	
		Amende de référence	35 E	35 E	/	/	
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	3 matchs	4 matchs	2 matchs	3 matchs	
		Amende de référence	50 €	50 E	/	/	
Comportement grossier injurieux ART 6	Joueur	Sanction de référence	4 matchs	5 matchs	3 matchs	4 matchs	
		Amende de référence	35 E	35 E	/	/	
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	8 matchs	12 matchs	4 matchs	8 matchs	
		Amende de référence	50 E	50 E	/	/	

Motif	Auteur	définition de la sanction	Victime Officiel pendant un match	Victime Officiel hors du match	Victime Joueur pendant un match	Victime Joueur hors du match	Sanction autre
Comportement obscène ART 7	Joueur	Sanction de référence	6 matchs	8 matchs	3 matchs	4 matchs	
		Amende de référence	50 E	50 E	/	/	
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	4 mois	6 mois	10 matchs	3 mois	
		Amende de référence	60 E	60 E	/	/	
Comportement intimidant menaçant ART 8	Joueur	Sanction de référence	12 matchs	20 matchs	4 matchs	6 matchs	
		Amende de référence	75 E	75 E	/	/	
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	8 mois	10 mois	14 matchs	5 mois	
		Amende de référence	100 E	100 E	/	/	
Comportement raciste discriminatoire ART 9	Joueur	Sanction de référence	12 matchs	12 matchs	10 matchs	10 matchs	
		Amende de référence	100 E	100 E	100 E	100 E	
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	10 mois	10 mois	5 mois	5 mois	
		Amende de référence	120 E	120 E	120 E	120 E	
Bousculade volontaire ART 10	Joueur	Sanction de référence	1 an	2 ans	5 matchs	7 matchs	
		Amende de référence	100 €	100 €	/	/	
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	1 an	2 ans	12 matchs	4 mois	
		Amende de référence	120 €	120 €	/	/	

Motif	Auteur	Définition de la sanction	Victime Officiel pendant un match	Victime Officiel hors du match	Victime Joueur pendant un match	Victime Joueur hors du match	Sanction autre
Tentative de brutalité ou de coups ART 11	Joueur	Sanction de référence	15 mois	2 ans	6 matchs	8 matchs	
		Amende de référence	150 €	150 €	/	/	
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	15 mois	2 ans	4 mois	6 mois	
		Amende de référence	170 €	170 €	/	/	
Crachat ART 12	Joueur	Sanction de référence	18 mois	3 ans	6 matchs	8 matchs	
		Amende de référence	150 €	150 €	100 €	100 €	
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	2 ans	4 ans	4 mois	6 mois	
		Amende de référence	170 €	170 €	120,00 €	120,00 €	
Coups sans blessure ART 13,1	Joueur	Sanction de référence	4 ans	6 ans	4 matchs	10 matchs	
		Amende de référence	150 €	150 €	100 €	120 €	
		en dehors action jeu			7 matchs		200 euros
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	6 ans	8 ans	6 mois	1 an	
		Amende de référence	170 €	170 €	120 €	120 €	
Coups avec blessure avec certificat médical ART 13,2	Joueur	Sanction de référence	4 ans	6 ans	5 matchs	12 matchs	
		Amende de référence	200 €	200 €	150 €	170 €	
		en dehors action jeu			8 matchs		200 euros
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	6 ans	8 ans	9 mois	18 mois	
		Amende de référence	220 €	220 €	170 €	200 €	

Motif	Auteur	Définition de la sanction	Victime Officiel pendant un match	Victime Officiel hors du match	Victime Joueur pendant un match	Victime Joueur hors du match	Sanction autre
Blessure avec ITT égale ou inférieure à 8 jours ART 13,3	Joueur	Sanction de référence	8 ans	12 ans	9 matchs	2 ans	
		Amende de référence	200 €	200 €	150 €	170 €	
		en dehors action de jeu			1 an		250 euros
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	10 ans	14 ans	2 ans	4 ans	
		Amende de référence	220 €	220 €	170 €	200 €	
Blessure avec ITT supérieure à 8 jours ART 13,4	Joueur	Sanction de référence	12 ans	20 ans	15 matchs	5 ans	
		Amende de référence	200 €	200 €	150 €	170 €	
		en dehors action de jeu			3 ans		amende 250€
	Entraîneur, dirigeant	Sanction de référence	16 ans	24 ans	5 ans	7 ans	
		Amende de référence	220 €	220 €	170 €	200 €	

Pour les chapitres 9 à 13, ci-dessus, l'infraction commise peut entraîner un retrait de points au classement de l'équipe concernée.